Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212901730-20251205-2506012-DE

Commune de **PLONEIS**
(Finistère)

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 5 DECEMBRE 2025

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 16
Absents : 3
Pouvoirs : 2
Abstentions : 0
Pour : 18
Contre : 0

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq décembre à 20 h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire, sous la présidence de M. Christian CORROLLER, Maire.

Etaient présents : M. CORROLLER, M. LAUDEN, Mme FLOCHLAY, M. LE GUILLOU, M. BARRE, Mme LE BRIS, M. BOTHOREL, M. DOUGET, M. BERNARD, Mme PLISSONNEAU, Mme- MOUEZANT Mme CORNEC, Mme TREBERN, Mme FRANCIUS, M. BIGER, Mme MARREC

Etaient absents et excusés : M. TUAL (pouvoir à M. BERNARD), Mme CLOTEAUX (pouvoir à Mme MARREC)

Etait absente : Mme DANEL

Secrétaire de séance nommée : Christine FLOCHLAY

Mode de de scrutin : ordinaire à main levée

Convocation du 29 novembre 2025 Affiché le 8 décembre 2025 Transmis le 8 décembre 2025

Délibération n°25-06-012
Objet : Motion pour le maintien de l'école navale à Lanvéoc

Entre la commune de Lanvéoc et la marine nationale, il existe une relation de l'ordre de l'intime.

C'est alors une toute jeune commune, à peine quinquagénaire qui se voit choisie, en 1920, pour accueillir l'un des 37 centres d'aviation français. Dans son édition du 25 Juillet 1928, le journal Ouest Eclair résumait ainsi la situation : « *la solution Lanvéoc Poulmic est éminemment favorable du fait de la disposition naturelle des lieux. [...] La juxtaposition d'un terrain de si grande envergure et d'un plan d'eau abrité de plusieurs milles mètres carrés d'étendue représente un avantage unique qui impose véritablement la solution* ».

Les liens entre la marine et la commune ne cessent de se développer. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, et après les importants dégâts subis par la ville de Brest, il est décidé d'implanter l'école navale à Lanvéoc.

La commune, fière des relations de confiance nouées, appose sur son blason les symboles de son prestigieux hôte, une ancre parée d'ailes, et arbore une devise au sens fort « Ene Hag Enor » (Ame et Honneur).

Une fierté qui se propage bien au-delà de la presqu'île, en Finistère comme en Bretagne, on ne parle plus de l'école navale ou de la base aéronavale mais de Lanvéoc Poulmic. En 150 ans d'existence, Lanvéoc Poulmic est devenu une marque, le symbole de l'excellence dans la formation maritime, une référence mondiale (sans chauvinisme breton !).

La base et l'école rythment la vie de la commune, ce sont 2 000 à 3 000 marins qui consomment le territoire de la presqu'île. Une étude a démontré que la présence de la marine à Lanvéoc génère 75% des emplois directs et indirects au sein de la péninsule.

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212901730-20251205-2506012-DE

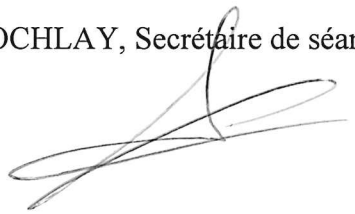
Dans une vie à deux, le ciment, c'est l'amour bien évidemment, mais surtout la confiance. Si personne ne doute du premier tant les liens qui unissent l'institution et la collectivité sont forts, c'est un peu du deuxième qui s'est perdu.

Lanvéoc est une commune à part dans la presqu'ile de Crozon, elle ne bénéficie pas du rayonnement touristique de ses voisines, choisissant toujours « la Royale » au chant des promoteurs, comme dans un équipage toujours soudé, sûr des liens tissés.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 18 voix pour,

- APPORTE son soutien à la commune de Lanvéoc et au territoire de la presqu'île de Crozon,
- AFFIRME l'importance des liens de confiance qui doivent régir les rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales,
- RAPPELLE que la concertation est un préalable à toute décision,
- APPELLE tous les élèves anciens, comme nouveaux, à participer au maintien de l'école navale à Lanvéoc
- MENERA, au côté de Lanvéoc, toutes les actions rendues utiles et nécessaires au maintien de l'école navale.

Christine FLOCHLAY, Secrétaire de séance



Christian CORROLLER, Maire

